



# Veille

CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE PROSPECTIVE



Décembre 2014

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veillecep.fr/>).

*NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.*

Julia Gassie  
Chargée de mission Veille et Alimentation  
Centre d'études et de prospective

## POLITIQUES AGRICOLES

### Quelques idées sur la PAC d'après 2020 selon l'IEEP

Dans une [note](#) de l'*Institute for European Environmental Policy* (IEEP), l'économiste David Baldock livre son analyse des enjeux potentiels de la prochaine réforme de la PAC. À l'instar d'autres [analyses](#) relayées sur ce blog récemment, il considère qu'il n'est pas trop tôt pour s'interroger sur la manière dont les mécanismes introduits dans la réforme de Dacian Ciolos pourront être approfondis après 2020.

Si la PAC devra toujours, dans cinq ans, répondre aux enjeux de sûreté alimentaire et de durabilité, et offrir des filets de sécurité aux agriculteurs, il est probable selon l'auteur qu'elle devra aussi davantage répondre à un objectif de création d'emplois, et peut-être aussi de contribution à l'économie circulaire.

La demande pour un effort de simplification de la PAC devrait être croissante, mais D. Baldock considère que la simplification ne peut être un objectif de politique publique en tant que tel. L'hétérogénéité des agricultures européennes et la diversité des externalités produites par l'activité agricole rendent la complexité inévitable, et la politique nécessiterait d'être de plus en plus ciblée et différenciée, et non l'inverse.

Les enjeux de redistribution (entre pays, entre agriculteurs) ont toujours été prépondérants dans les différentes réformes, mais l'auteur regrette qu'ils constituent parfois un frein à la mise en place d'approches nouvelles. Il recommande que ces ajustements puissent être négociés en

dehors de la PAC, et non pas uniquement au sein de celle-ci.

La note identifie plusieurs sujets qui pourraient être au cœur des débats dans la prochaine négociation, notamment : l'approfondissement des outils permettant de garantir la gestion durable des terres (que l'auteur considère comme le principal bien public légitimant la PAC), la réorientation des soutiens vers ceux qui en ont besoin ou ceux qui contribuent le plus aux biens publics environnementaux, les approches collectives, les objectifs de résultats plutôt que de moyens. En matière d'instruments de marché, D. Baldock n'écarte pas un retour vers plus de régulation, en contrepartie de baisses potentielles du budget de la PAC.

Enfin, partant du constat que la récente réforme a introduit un haut niveau de flexibilité pour les États membres dans la manière d'appliquer les mesures, l'auteur considère que si une demande pour une plus forte harmonisation entre États pourrait émerger concernant les systèmes d'assurance, les politiques de soutiens devraient, elles, être de moins en moins « communes » et de plus en plus différenciées.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : *Institute for European Environmental Policy*

[http://www.cap2020.ieep.eu/assets/2014/11/18/Some\\_thoughts\\_on\\_the\\_CAP\\_post\\_2020.pdf](http://www.cap2020.ieep.eu/assets/2014/11/18/Some_thoughts_on_the_CAP_post_2020.pdf)

## **Mutualisme et développement du crédit à l'agriculture**

La fondation FARM vient de publier un article intéressant sur la question de l'offre de crédit au secteur agricole. Ce *point de vue* signé par Bernard Fouquet, ancien cadre du Crédit Agricole, comporte deux parties : une rétrospective de la constitution des banques mutualistes agricoles et rurales (Crédit Agricole en France, Rabobank aux Pays-Bas et Mouvement Desjardins au Canada) et une discussion des possibilités d'amélioration de l'offre de crédit pour les paysans de Tunisie, du Mali et du Sénégal.

Issues des principes mutualistes de l'Allemand Friedrich Wilhelm Raiffeisen, ces banques sont toutes issues d'initiatives collectives décentralisées avant d'avoir été reconnues et soutenues par les pouvoirs publics. Ainsi, en France, si la première caisse de Crédit Agricole mutuel a été créée à Poligny dans le Jura en 1885, le soutien étatique s'est traduit par la création de l'Office national du Crédit Agricole en 1920, devenu ensuite Caisse Nationale de Crédit Agricole jusqu'à sa revente par l'État aux Caisses Régionales en 1988.

L'auteur constate ensuite le manque d'accès au crédit pour les agricultures africaines, ce qui constitue l'un des principaux freins à l'augmentation de la production agricole. Le nombre d'agriculteurs qui bénéficient de crédits est très faible, de 2 à 7 % selon les pays étudiés. Les chiffres issus d'une étude coordonnée par Laurence Roudart (université libre de Bruxelles) au Mali montrent par ailleurs que les taux d'intérêt proposés sont très élevés au regard de la rentabilité de l'activité agricole : de 16 à 52 % sur un an.

Pour autant, la transposition du modèle de banque mutualiste agricole est considérée par l'auteur comme impossible, tant pour des raisons économiques (absence de transfert financier à la hauteur du Plan Marshall d'après-guerre, différentiel de productivité du travail par rapport aux agricultures modernisées, fluctuation des prix) que pour des raisons culturelles (faiblesse de la culture de la coopération et de l'entraide paysanne). Des perspectives sont néanmoins envisagées, telles l'implication des filières ou le développement du warrantage qui permet à l'agriculteur de donner en garantie sa production y compris avant la récolte. Mais, plus généralement, on relèvera l'idée de la nécessité de concevoir les politiques de crédit agricole de pair avec l'ensemble des autres mesures réduisant les risques auxquels sont confrontés les paysans.

Frédéric Courleux, Centre d'études et de prospective

Source : FARM

[http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/farm\\_pointdevue\\_201411\\_fouquet\\_a4.pdf](http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/farm_pointdevue_201411_fouquet_a4.pdf)

## **Agriculture et cohésion : dépenses de l'UE sur 2007-2013 et défis pour la période 2014-2020**

À l'occasion de la parution, le 5 novembre dernier, de son [rapport annuel 2013 sur le budget de l'Union européenne](#), la Cour des comptes européenne a publié un [document d'information](#) intitulé *Agriculture et cohésion : vue d'ensemble des dépenses de l'UE au cours de la période 2007-2013*. La Cour y présente les enseignements tirés en matière de gestion financière et de contrôle sur la période 2007-2013 et attire l'attention sur les défis de la nouvelle période de dépenses 2014-2020 en matière d'agriculture et de cohésion, les deux principaux domaines en gestion partagée entre l'Union et les États membres.

Rappelons au préalable que, dans son rapport annuel sur le budget 2013 de l'UE, la Cour s'est montrée critique sur le système budgétaire européen, trop axé sur la dépense des fonds « à tout prix » sans assez veiller à l'obtention de meilleurs résultats. Le taux d'erreur estimatif des dépenses 2013 est de 4,7 %, la majorité des erreurs concernant des domaines en gestion partagée : taux d'erreur estimatif de 6,9 % pour le domaine *Politique régionale, transports, énergie et développement rural* et de 6,7 % pour *Environnement, pêche et santé*.

Parmi les conclusions de son analyse sur l'agriculture et la cohésion, la Cour identifie les principales sources d'erreur, risques majeurs pour la régularité des dépenses observés sur 2007-2013 :

- dans le domaine de l'agriculture, l'inéligibilité des terres (déclarations incorrectes de surfaces agricoles), des animaux ou des coûts, mais aussi des bénéficiaires des aides ;
- dans celui du développement rural, les infractions aux exigences agro-environnementales et aux règles des marchés publics ;
- dans celui de la cohésion, de graves manquements à la réglementation de l'UE et/ou des États membres en matière de marchés publics, ainsi que l'inéligibilité de certaines dépenses ou projets.

En termes de défis pour la future période de programmation, partant du constat que des erreurs ont été relevées dans tous les États membres et que les systèmes de contrôle examinés sont tous « partiellement efficaces », la Cour souligne la nécessité de prendre des mesures facilitant la gestion des programmes. En effet, des erreurs ont été détectées sur près de la moitié des opérations contrôlées. S'assurer de la fiabilité des informations communiquées par les États membres sur les risques et les erreurs est un autre défi important pour la Commission. Enfin, la Cour souligne la nécessité, pour la Commission et les États, de chercher à simplifier l'architecture globale des systèmes de gestion et de contrôle, et engage les États à poursuivre leurs efforts pour améliorer la gestion des programmes d'aides.

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes européenne

[http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/PL14\\_AR13/PL14\\_AR13\\_FR.pdf](http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/PL14_AR13/PL14_AR13_FR.pdf)

### **INTERNATIONAL - MONDIALISATION**

#### **NTIC et information sur les prix agricoles : une étude de cas au Ghana**

Le département de la Recherche de l'Agence française de développement (AFD) vient de consacrer, début décembre, le numéro 141 de sa collection « Documents de travail » à l'information sur les prix agricoles par la téléphonie mobile. Dans les pays en développement, les transactions « bord champ » sont encore monnaie courante. En effet, des réseaux routiers de mauvaise qualité isolent les petits producteurs installés en zone rurale, et il peut être difficile de se déplacer jusqu'aux marchés. Les commerçants itinérants peuvent alors profiter d'asymétries

d'information sur les prix, au détriment des paysans.

Le texte de Julie Subervie (Inra) et Franck Galtier (Cirad) fait le point sur ces questions. Les auteurs passent en revue les travaux d'économie appliquée et expérimentale portant sur les effets de l'introduction des NTIC dans les pays en développement. Ils rapportent également les résultats d'une étude de cas au Ghana, à savoir une enquête auprès d'un groupe de producteurs dans le cadre d'un programme-pilote autour de la plateforme privée Esoko (base de données, information par SMS). Les résultats suggèrent « un effet significatif du SIM sur le prix de vente moyen : un gain de 12,7% en moyenne pour le maïs et de 9,7% en moyenne pour l'arachide ».

Comme on l'a vu dans les foyers d'innovation (États-Unis, Europe), l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) permet de renouveler les Systèmes d'Information de marché (SIM) mis en place par les États et les organisations professionnelles. L'utilisation des téléphones mobiles, d'internet et des *smartphones* peut ainsi rendre les marchés plus transparents (équité). On peut aussi en attendre, d'après les prémisses de la théorie économique, des bienfaits en matière de régulation des prix (remontée d'information vers les services d'intervention, dans le cas des SIM publics) et d'allocation des ressources (réduction du gaspillage).

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : AFD

<http://www.afd.fr/home/recherche/actualites-publications-rch?actuCtnId=122981>

## **Opportunités et risques du Partenariat Transatlantique pour l'agriculture et l'agroalimentaire européens**

Dans une [étude](#) commanditée par le Parlement européen, le CEPII passe en revue le commerce agricole entre les États-Unis et l'UE et analyse les principales barrières tarifaires et non tarifaires entre les deux régions. Une libéralisation complète (suppression des droits de douane) et une réduction de 25 % des barrières non tarifaires conduiraient, d'après les simulations, à une hausse de 60 % des exportations agricoles européennes vers les États-Unis, et de 120 % des importations depuis ce pays.

Pour le CEPII, le secteur agricole européen aurait très peu à gagner d'une suppression des droits de douane, à moins que les barrières réglementaires et administratives ne soient également réduites. Le secteur qui pourrait espérer augmenter nettement ses exportations serait celui des produits laitiers, ainsi que, dans une moindre mesure, ceux des vins et spiritueux, du sucre et du biodiesel. À l'inverse, la libéralisation du commerce pourrait particulièrement affecter les secteurs européens de la viande bovine, ainsi que ceux de l'éthanol, de la volaille et de certaines céréales.

L'étude vient confirmer que la question de la convergence réglementaire est un enjeu central de cette négociation. Si la libéralisation avait lieu sans aucune baisse de ces obstacles non tarifaires, les producteurs européens pourraient se voir désavantagés par les coûts liés aux réglementations européennes, concernant notamment les OGM, l'usage des pesticides ou la sécurité sanitaire. Mais, à l'inverse, si le cadre réglementaire venait à être harmonisé entre les deux régions, le risque serait grand d'une harmonisation par le bas. En effet, cela pourrait entraîner, selon les auteurs, des modifications importantes de la législation communautaire et conduire à une remise en cause des principes de précaution et de gestion des risques, principes sur lesquels repose le cadre réglementaire européen.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : CEPII

[http://www.cepii.fr/PDF\\_PUB/rr/rr2014\\_01.pdf](http://www.cepii.fr/PDF_PUB/rr/rr2014_01.pdf)

## Royaume-Uni : lutte contre l'esclavage moderne dans le secteur agricole et agroalimentaire

Le gouvernement britannique a mis en place, en novembre dernier, une stratégie de lutte contre l'esclavage moderne, phénomène en forte expansion qui concerne 10 000 personnes par an au Royaume-Uni. Un tiers des cas relève du travail forcé, deuxième forme d'esclavage après l'exploitation sexuelle. L'agriculture et l'agroalimentaire ont été identifiés comme les principaux secteurs concernés, avec celui de la construction.

Le travail forcé est majoritairement le fait de trafiquants et du crime organisé, agissant au niveau international, mais il peut relever également d'actes individuels. Dans le domaine agricole, le rapport pointe les agissements de certaines entreprises fournisseuses de main-d'œuvre (*gangmasters*). Les victimes de travail forcé au Royaume-Uni sont le plus souvent originaires de Pologne, de Hongrie, des Pays Baltes, de Roumanie ou de Chine.

La stratégie mise en place par le gouvernement vise à coordonner l'action de l'ensemble des ministères, des agences et des partenaires extérieurs. Elle comporte quatre volets : persécution, prévention, protection des victimes et préparation. Elle s'accompagne d'un renforcement des dispositions législatives dans divers domaines (*Modern Slavery Bill, Company Bill*).

La dimension internationale est déterminante dans ce domaine. En effet, les chaînes d'approvisionnement des entreprises sont de plus en plus longues, complexes et globalisées. Les biens et services vendus au sein de l'UE peuvent impliquer de nombreuses entreprises dans le monde entier, auxquelles une partie du travail a été externalisée. Le gouvernement britannique entend donc introduire l'obligation pour les entreprises d'une certaine taille de rendre compte de leurs efforts destinés à s'assurer que les droits humains sont respectés tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, et ce partout dans le monde.

Cette mesure est, de l'avis de plusieurs [observateurs](#), l'une des plus avancées à l'heure actuelle. Elle s'inspire d'une mesure similaire prise récemment par l'État de Californie. Responsabiliser les entreprises de dimension internationale au respect des droits humains chez leurs fournisseurs est devenu un enjeu important dans ces deux pays. Cela fait suite à des cas d'esclavage révélés récemment dans le secteur agroalimentaire, tels que celui des [crevettes](#) d'origine thaïlandaise vendues dans les supermarchés britanniques, ou celui du [cacao](#) ivoirien, dans lequel la Cour d'appel américaine a condamné Nestlé, ADM et Cargill pour avoir toléré l'esclavage d'enfants dans les plantations de leurs fournisseurs.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : gouvernement du Royaume-Uni

[https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/383764/Modern\\_Slavery\\_Strategy\\_FINAL\\_DEC2015.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/383764/Modern_Slavery_Strategy_FINAL_DEC2015.pdf)

## Nouveau rapport du Forum à haut niveau pour l'amélioration du fonctionnement de la chaîne de valeur agroalimentaire

Le Forum à haut niveau pour l'amélioration du fonctionnement de la chaîne de valeur agroalimentaire vient de remettre son [nouveau rapport](#). Travaillant de 2010 à 2014 sous l'égide des commissaires Feroci (Industrie et entrepreneuriat), Barnier (Marché intérieur et services), Ciolos (Agriculture) et Borg (Santé), ce comité mobilisant 47 institutions publiques, entreprises et corps intermédiaires a été constitué en 2010, suite au constat de dysfonctionnements de la chaîne de valeur agro-alimentaire et de pratiques commerciales déloyales.

Cette chaîne agro-alimentaire européenne regroupe 46 millions d'emplois et dégage une valeur ajoutée de 800 milliards d'euros par an. En son sein, les industries agroalimentaires constituent le premier secteur industriel européen avec plus de 1 000 milliards d'euros de chiffres d'affaires, 203 milliards d'euros de valeur ajoutée et 4,25 millions d'emplois.

Le Forum confirme le constat initial et appelle à de meilleures relations commerciales pour l'intérêt de l'ensemble de la chaîne de valeur. Il indique que des moyens d'améliorer la coopération entre les acteurs de la chaîne doivent être explorés et il encourage les États membres à prendre des mesures législatives spécifiques tout en regrettant des divergences d'interprétation du cadre communautaire par les autorités nationales compétentes.

Si le Forum énonce des recommandations, notamment sur l'obésité et le gaspillage, on retiendra surtout son analyse de la récente réforme de la Politique Agricole Commune qui, en encourageant la constitution d'organisations de producteurs et en finançant leur mise en place, permettra d'améliorer le fonctionnement de la chaîne agroalimentaire. Le soutien au développement d'observatoires des prix est réitéré. Au-delà des projets nationaux en fonctionnement ou en projet, l'observatoire des prix du lait installé en avril 2014 montre l'importance de développer ces suivis au niveau communautaire afin d'objectiver les dysfonctionnements.

Clôturent quatre années de discussion, le Forum appelle à un renouvellement de son mandat en se donnant entre autres nouveaux objectifs celui de suivre la mise en place effective de ses recommandations en termes de bonnes pratiques commerciales.

Frédéric Courleux, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

[http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item\\_id=7838](http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/itemdetail.cfm?item_id=7838)

## ACTEURS AGRICOLES

### **Phyto-victimes : approches sociologiques d'une mobilisation improbable**

Les revues *Sociologie du travail* et *La Nouvelle Revue du Travail* ont publié récemment deux articles consacrés à l'association Phyto-victimes. Les risques liés aux produits chimiques phytosanitaires sont connus de longue date – l'existence d'un système d'autorisation de mise sur le marché et d'une politique de prévention des accidents de manipulation suffisent à l'attester. Mais ils font depuis quelques années l'objet d'un débat public renouvelé et soutenu.

Ces deux articles retracent l'histoire de l'association en analysant le parcours personnel des malades : « rupture biographique » que constitue la déclaration de maladie, nombreuses difficultés pour obtenir la reconnaissance comme « maladie professionnelle », échecs des démarches administratives, engagement dans la dynamique de l'association et « exploration » des voies d'action offertes par le droit (contre les fabricants ou la puissance publique). À partir d'entretiens approfondis avec les agriculteurs concernés et leur entourage, ils apportent des éclairages intéressants sur des « acteurs périphériques » qui ont permis de surmonter les obstacles à la mobilisation : journalistes engagés, juristes spécialisés dans les affaires d'intoxication en milieu professionnel, etc.

La mobilisation d'agriculteurs constitués en association de « victimes des pesticides » a joué un rôle important dans cette mise sur l'agenda public. Pour les sciences politiques, cette action collective est particulièrement intéressante car elle était « improbable ». Les répertoires d'action des agriculteurs sont en effet plutôt orientés vers un certain conformisme, avec une prise en charge collective des revendications par les syndicats représentatifs. De plus, le statut de profession indépendante ne facilite pas les mobilisations communes et partagées. Enfin, la prescription de bonnes règles d'utilisation tend à renvoyer les cas d'intoxication vers l'erreur de manipulation, la négligence, etc., et donc à insister sur les comportements à risque des exploitants plutôt que sur la responsabilité publique collective.

Par ailleurs, notons que France-Culture a consacré une [émission à ce sujet en septembre dernier](#), où interviennent d'autres chercheurs, Nathalie Jas et Christian Nicourt.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Sources :

*Sociologie du travail* <http://www.sociologiedutravail.org/spip.php?article106>

*La Nouvelle Revue du Travail* <http://nrt.revues.org/1480>

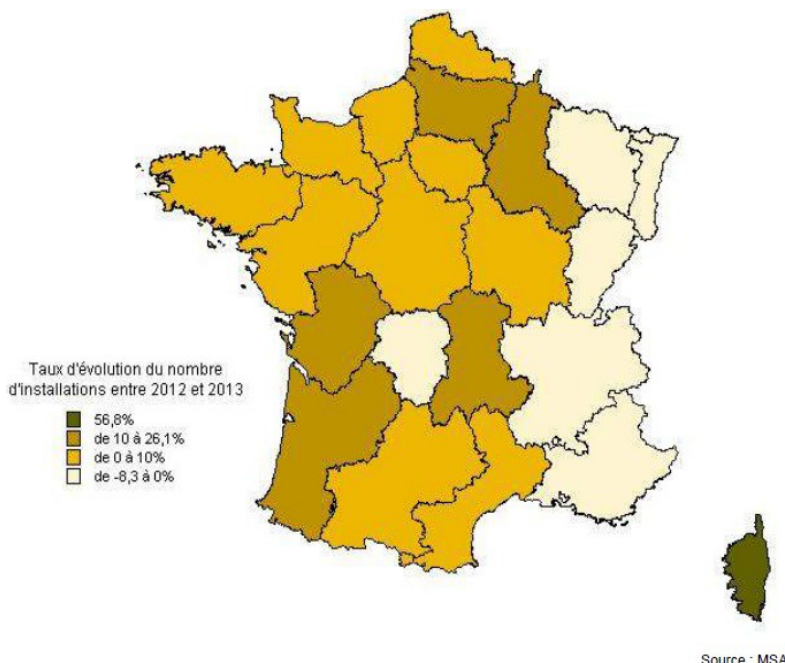
## Une légère hausse du nombre d'installations en 2013 mais qui ne compense pas les départs

La Mutualité Sociale Agricole vient de publier, début novembre, les derniers chiffres de l'installation en agriculture. Pour la MSA, la notion « d'installation » correspond à une première affiliation d'un individu en tant que débiteur de cotisations sociales. Selon cette définition, 13 200 exploitants agricoles se sont installés en 2013, contre 17 230 chefs d'exploitation qui ont cessé leur activité. Cette hausse de 6 % des installations, la première depuis trois ans, s'explique en partie par l'accroissement du nombre de départs à la retraite.

Les jeunes éligibles au dispositif d'aide à l'installation sont 6 800 en 2013, soit là aussi une hausse de 6,2 % par rapport à 2012. La superficie moyenne par jeune installé s'accroît, elle est de 35,5 hectares.

Les installations en sociétés sont toujours majoritaires : en 2013, 56,8 % des jeunes ont choisi de s'établir en société, principalement en EARL ou en GAEC.

À l'échelle régionale, la Corse, le Poitou-Charentes, la Champagne-Ardenne et la Picardie connaissent une hausse de leur nombre d'installations ; à l'inverse, l'Alsace et Rhône-Alpes ne bénéficient pas de la dynamique enregistrée en 2013.



Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Source : MSA

<http://www.msa.fr/lfr/etudes-statistiques>

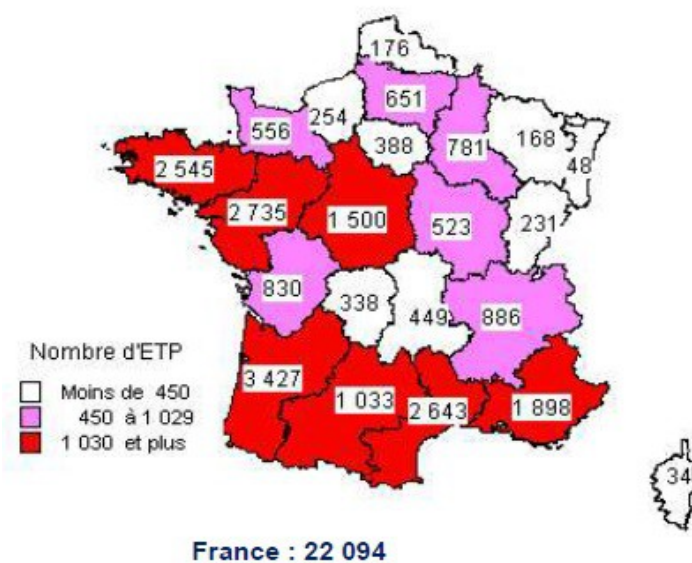
## Les derniers chiffres de l'emploi salarié dans les groupements d'employeurs agricoles

La MSA vient de publier une étude consacrée à la main-d'œuvre salariée dans les groupements d'employeurs agricoles de 2004 à 2013. Ces groupements permettent à de petites exploitations de se regrouper dans une structure tierce, pour embaucher un ou plusieurs salariés, afin de les employer en commun, à temps complet ou partiel.

En 2013, 68 200 salariés, représentant 22 094 équivalents temps plein (ETP), sont employés dans les 3 800 groupements d'employeurs agricoles, ce qui représente 7 % de l'emploi salarié du secteur de la production agricole. Ces établissements comptent en moyenne 5,8 ETP, et sont de taille supérieure à la moyenne de la production agricole nationale, qui est de 2 ETP. De plus, les contrats à durée indéterminée représentent 52 % du volume d'heures de travail.

Sept régions concentrent environ les trois quarts de l'emploi en groupements d'employeurs, les activités exercées par les salariés concernant essentiellement les cultures spécialisées dans le secteur de la production.

**NOMBRE D'ETP DANS LES GE PAR REGION EN 2013**



Source : MSA

Enfin, depuis 2004, l'emploi en groupements d'employeurs connaît une hausse de 7 % par an en moyenne. Cette croissance s'explique par un double phénomène : l'augmentation du nombre de groupements d'employeurs et l'agrandissement de la taille des structures existantes.

Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Source : MSA

<http://www.msa.fr/lfr/documents/98830/9488292/Etude+-+L%E2%80%99emploi+salari%C3%A9%20dans+les+groupements+d%27employeurs+agricoles+en+2013>



# ALIMENTATION

## État des lieux des pratiques collaboratives en France

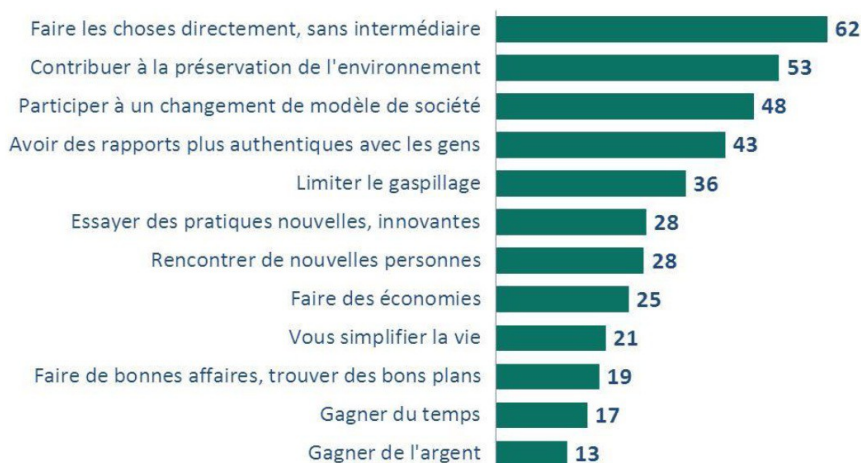
Dans le cadre de la cinquième vague de l'Observatoire des modes de vie et de consommation des Français, Ipsos a réalisé à l'été 2014, pour l'Ademe et *via* une enquête en ligne, un état des lieux du monde de l'économie collaborative, centré sur les pratiques et leurs motivations, dont la [synthèse](#) vient d'être publiée.

Ces pratiques sont pour la plupart minoritaires et souvent portées par un profil assez homogène de population (jeunes actifs, de 25 à 44 ans, plus diplômés, de catégories socio-professionnelles plus élevées que la moyenne), sans toutefois que ce « profil-type » soit complètement uniforme. L'étude des moteurs des pratiques collaboratives fait apparaître que l'intérêt individuel tend à prévaloir (intérêt financier, raisons d'ordre pratique, aspects durables et environnementaux) sur les motivations collectives. La motivation éthique, le lien humain et l'effet de mode sont plus secondaires.

Dans ce panorama, les systèmes de type AMAP / *La Ruche qui dit Oui !* se distinguent. S'ils font partie des pratiques « minoritaires » (ils ne sont pratiqués que par 9 % des Français), ils se caractérisent par des motivations déclarées différentes des autres pratiques. En effet, les motivations liées aux aspects durables, éthiques et humains sont très présentes, arrivant à la suite de la première motivation citée, « faire les choses directement, sans intermédiaire » (62 %).

### Motivations exprimées pour l'adhésion à un système d'achat de type AMAP / La Ruche qui dit Oui

*Veillez indiquer les raisons pour lesquelles vous avez déjà adhéré à un système d'achat de type AMAP / La Ruche qui dit Oui.*



Source : Ipsos, ADEME

Par ailleurs, l'adhésion à ce type de dispositifs aurait modifié « de manière substantielle les comportements des consommateurs » : plus de 89 % déclarent manger plus de produits frais, 57 % se déplacer moins pour faire leurs courses, 45 % manger moins de produits à base de viande.

Enfin, de manière générale, la plupart des pratiques collaboratives étudiées auraient un « fort » potentiel de développement : un tiers à la moitié des Français qui ne les suivent pas se disent intéressés pour le faire (49 % dans le cas des systèmes de type AMAP) et, depuis 2012, si le nombre de Français adoptant ces pratiques a peu évolué, l'intérêt porté à la plupart d'entre elles

a lui augmenté, à un rythme similaire quel que soit le niveau de diplôme. Confiance, pédagogie et offre (développement, accessibilité) sont les trois enjeux identifiés pour ce développement.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : ADEME

<http://www.presse.ademe.fr/2014/12/les-pratiques-co-ont-le-vent-en-poupe.html>

## Rapport du McKinsey Global Institute sur l'obésité

En novembre dernier, le *McKinsey Global Institute* a publié un document de travail intitulé *Overcoming obesity: An initial economic analysis*, dont l'objectif est d'initier une large discussion sur les composantes d'une réponse sociétale efficace à ce problème de santé publique.

L'obésité et le surpoids touchent actuellement 2,1 milliards de personnes, soit près de 30 % de la population mondiale (2,5 fois plus que le nombre de personnes malnutries) et les projections prévoient qu'environ 40 % seront concernés en 2030. L'obésité est responsable de 5 % des décès à l'échelle mondiale et son impact économique est estimé à 2 000 milliards de \$ (2,8 % du PIB), ce qui la place au troisième rang des causes humaines de décès, derrière le tabac et les violences armées, guerres et terrorisme. Dans les pays développés, elle représenterait de 2 à 7 % des dépenses de santé, et ce pourcentage serait même, selon certaines estimations, de 20 % en incluant le coût du traitement des maladies liées (ex : diabète de type 2).

Le *McKinsey Global Institute* a recensé 74 modalités d'actions portant sur l'obésité dans le monde, classées en 18 catégories, et réalisé une méta-analyse des résultats de recherche disponibles. Un focus a porté sur le Royaume-Uni, avec l'estimation du coût et de l'impact de 44 de ces interventions. Une analyse similaire devrait être conduite prochainement sur un pays émergent (Chine ou Mexique).



Source : McKinsey Global Institute

Le *McKinsey Global Institute* tire plusieurs enseignements de ses travaux. Seul un programme systémique composé de multiples interventions, non priorisées, *top-down* et *bottom-up*, est susceptible d'être efficace et d'entraîner des changements importants de comportements. L'implication de l'ensemble des acteurs est nécessaire, tout comme le fait de s'adresser à différentes parties de la population *via* divers mécanismes. Dans le cas du Royaume-Uni, une telle démarche permettrait de réduire de 20 % le nombre de personnes obèses ou en surpoids, dans un délai de cinq à dix ans et avec un gain économique estimé à 25 milliards de \$ par an (incluant une économie annuelle de 1,2 milliard de \$ pour le système de santé). À l'échelle de la société, toutes les interventions sont rentables, sachant que doivent être travaillés à la fois le niveau d'action individuel (*via* l'éducation et l'incitation) et le contexte environnemental et sociétal.

À noter enfin que la démarche EPODE en France et la *Healthy Weight Commitment Foundation* aux États-Unis sont données en exemple de réponses intégrées mises en place.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : McKinsey Global Institute

[http://www.mckinsey.com/insights/economic\\_studies/how\\_the\\_world\\_could\\_better\\_fight\\_obesity](http://www.mckinsey.com/insights/economic_studies/how_the_world_could_better_fight_obesity)

## La consommation par habitant en France est au-dessus de la moyenne européenne

Dans l'*Insee Première* n°1523 de novembre 2014, les consommations de biens et services des Français sont comparées à celles des Européens. En 2012, la consommation effective des ménages en volume par habitant (soit l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, que la dépense leur incombe ou soit prise en charge par les administrations publiques), est supérieure en France de 14 % à la moyenne européenne. Ce constat est valable notamment pour le logement, l'alimentation, les transports et la santé, sans être pour autant lié à des niveaux de prix plus bas.

La consommation alimentaire des Français est l'une des plus élevées : le [volume de consommation par habitant](#) en alimentation et boissons non alcoolisées est supérieur de 16 % à la moyenne européenne (hors consommation dans les restaurants, cafés, etc.), et se situe devant les consommations de l'Italie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

### Volume de la consommation effective des ménages par habitant et par catégorie de produits en 2012

	indice base 100 = moyenne de l'UE28				
	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni
<b>Consommation individuelle effective</b>	<b>123</b>	<b>92</b>	<b>114</b>	<b>100</b>	<b>114</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	103	111	116	107	90
Boissons alcoolisées et tabac	121	89	100	84	79
Vêtements et chaussures	112	101	93	138	162
Logement, eau, électricité, gaz	114	85	117	104	98
Ameublement, équipement ménager et entretien	139	79	110	131	105
Santé	134	79	114	93	106
Transport	124	88	126	108	129
Communication	152	66	110	89	98
Loisirs et culture	113	86	110	78	172
Éducation	98	96	109	89	103
Hôtels, cafés et restaurants	87	209	99	126	111
Autres biens et services	146	75	124	76	110

Source : Eurostat.

Des différences sont cependant mises en évidence par catégories de produits : la consommation française est plus élevée que la moyenne européenne pour le poisson, le lait et le fromage (+ 1/3), les œufs et la viande (+ 15 %), dans la moyenne pour les fruits et légumes et les pommes de terre, ainsi que pour le pain et les céréales, et dans la moyenne haute pour les

boissons alcoolisées.

Par ailleurs, les prix en France sont, de manière générale, supérieurs de 9 % à la moyenne européenne et sont proches des niveaux autrichiens, néerlandais et belges. Dans le cas des produits alimentaires, ils sont supérieurs de 10 %, avec là encore des variations selon les catégories de produits (+ 20 % pour la viande, les fruits et légumes et les pommes de terre, + 10 % pour le poisson et les produits de la mer, + 5 % pour le pain et les céréales). Les prix français sont en revanche inférieurs à la moyenne pour le lait, les fromages, les œufs, les matières grasses, le sucre, le miel, la confiture et le chocolat. Enfin, les prix des boissons sont relativement bas, avec notamment un écart de -12 % pour les boissons alcoolisées.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

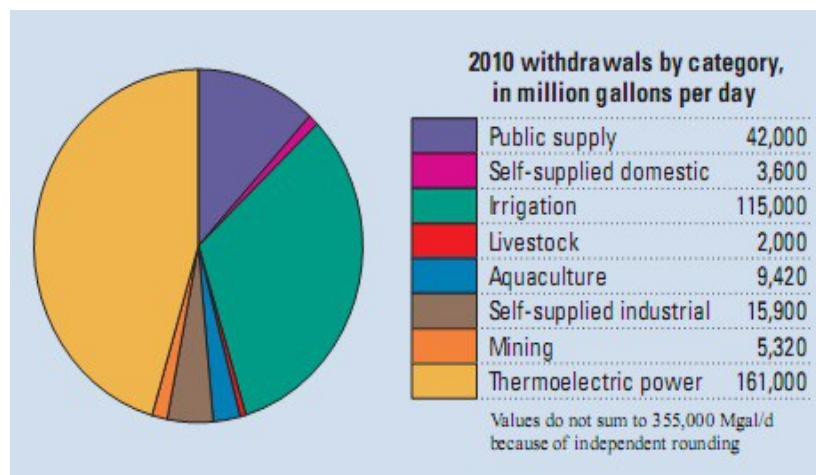
Source : Insee

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1523](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1523)

## CHANGEMENT CLIMATIQUE – BIOCARBURANTS - ENVIRONNEMENT

### Les prélèvements en eau aux États-Unis

Une publication récente de l'*U.S. Geological Survey* fait un état des lieux, sur l'année 2010, des prélèvements en eau aux États-Unis. Les estimations englobent l'ensemble des usages de cette ressource, comme indiqué dans la figure ci-dessous, que l'eau soit douce ou salée.



Source : *U.S. Geological Survey*

1 343 milliards de litres d'eau ont été prélevés quotidiennement, ce qui représente une réduction de 13 % par rapport à 2005. De plus, quatre États concentrent plus d'un quart de la demande : la Californie, le Texas, l'Idaho et la Floride.

33 % des volumes prélevés ont été dédiés à l'irrigation (qui ne comprend pas uniquement les besoins agricoles mais aussi ceux des golfs et des parcs) et 1 % à l'élevage, soit l'eau pour les abreuvoirs, les opérations liées à la traite, etc. Concernant l'irrigation, les prélèvements en eau de surface correspondent à 57 % des volumes utilisés, contre 40 % pour l'élevage, le reste provenant des aquifères. Du point de vue géographique, les 17 États les plus à l'Ouest concentrent 83 % des prélèvements pour l'irrigation et 74 % des surfaces irriguées. Par rapport à 2005, le rapport montre

une augmentation de ces surfaces de 1 % à l'Ouest et de 2 % à l'Est, un recours accru à des méthodes d'irrigation plus efficaces (micro-irrigation par exemple), ainsi qu'une utilisation plus efficiente de la ressource, en particulier en Californie, au Texas, en Idaho, au Nebraska et au Colorado.

À noter que ces résultats datent d'avant la sécheresse qui frappe actuellement l'État californien.

Elise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : U.S. Geological Survey

<http://pubs.usgs.gov/circ/1405/>

## **Impacts des politiques de soutien aux biocarburants et aux fertilisants en 2025**

L'OCDE a publié en novembre 2014 les résultats d'un exercice de modélisation à l'horizon 2025 regardant l'impact des politiques publiques de soutien, d'une part aux biocarburants, principalement sous forme de mandat et d'exemptions de taxe, et d'autre part aux fertilisants *via* des subventions accordées dans certains pays (Inde, Indonésie, Russie et Chine). Pour ce faire, les auteurs ont mobilisé une base de données de l'OCDE répertoriant les politiques publiques de 48 pays en lien avec ces deux secteurs, ainsi que le modèle d'équilibre général MAGNET. L'objectif était d'étudier les évolutions du revenu des agriculteurs, ainsi que les conséquences sur les prix des matières premières.

Au chapitre des conclusions, les auteurs retiennent que :

- les soutiens à la production de biocarburants sont à l'origine d'une demande supplémentaire de matières premières agricoles et d'une augmentation des revenus des agriculteurs (environ 1 % par rapport au scénario de référence, avec une approche combinant les soutiens aux biocarburants et aux fertilisants), mais ils induisent des coûts plus élevés pour les éleveurs ou les consommateurs ;
- les politiques publiques associées aux fertilisants sont à l'origine d'une augmentation des revenus agricoles dans les pays ayant des politiques de subventions, alors que l'effet est opposé ailleurs ;
- les politiques de soutien aux deux secteurs augmentent de 1 à 7 % la production globale de blé et autres céréales, d'oléagineux et de plantes sucrières ; à l'inverse, les prix du riz, blé et plantes sucrières diminuent (jusqu'à - 6 %), l'effet étant atténué pour les céréales autres que le blé et pour les oléagineux soutenus par la production de biocarburants.

Les auteurs soulignent aussi l'importance du contexte, en particulier le prix de l'énergie, dont le niveau impacte significativement les résultats : par exemple un prix bas du pétrole rend les biocarburants moins compétitifs par rapport aux carburants fossiles. Cet exercice présente plusieurs limites : le traitement imparfait de l'incertitude (données ou comportement des acteurs modélisés), l'absence d'intégration des évolutions technologiques (par exemple carburants de seconde génération), la non prise en compte de l'adaptation des stratégies des agriculteurs suite au changement des prix, etc.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : OCDE

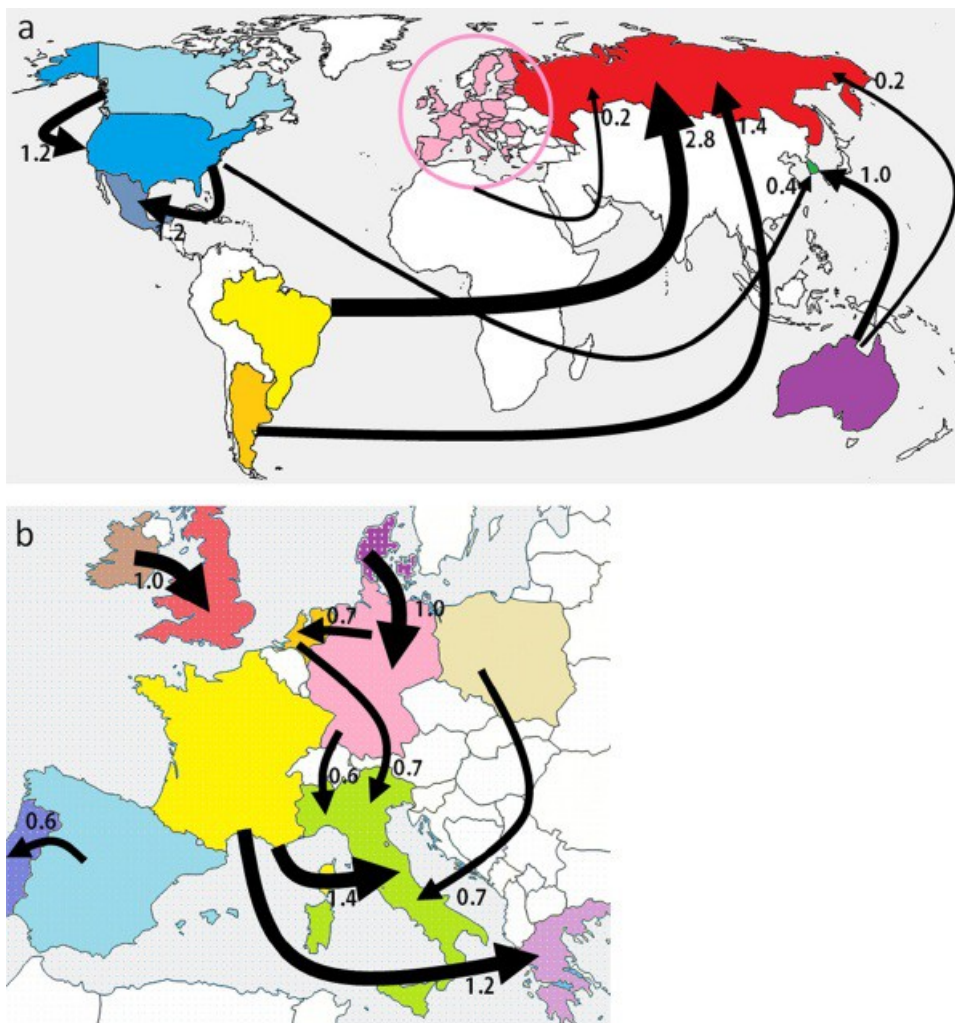
[http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/fertiliser-and-biofuel-policies-in-the-global-agricultural-supply-chain\\_5jxsr7tt3qf4-en;jsessionid=74c4ieupjvtul.x-oecd-live-01](http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/fertiliser-and-biofuel-policies-in-the-global-agricultural-supply-chain_5jxsr7tt3qf4-en;jsessionid=74c4ieupjvtul.x-oecd-live-01)

## La première quantification des émissions de CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O dues au commerce international de viandes de bœuf, porc et poulet

Les émissions de méthane (CH<sub>4</sub>) et de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) dues à l'élevage représentent 9 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique. Par ailleurs, trois grandes tendances ont été observées : la croissance du commerce mondial, l'intensification de la production globale de viande (qui atteint 310 Mt en 2012) et l'augmentation de la consommation de viande, en particulier dans les pays émergents. Ces éléments ont conduit une équipe de chercheurs américains et italiens à évaluer les émissions de GES non CO<sub>2</sub> (*i.e.* CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O) dues au commerce international de viandes de bœuf, porc et poulet. Dans un article publié en novembre dernier, ils ont ainsi estimé les émissions liées aux fermentations entériques et aux effluents d'élevage, dans 237 pays et sur la période 1990-2010, et les ont assignées aux pays où la viande est effectivement consommée.

Il en ressort que, en 2010, 2 %, 5 % et 4 % des émissions liées respectivement aux viandes de bœuf, porc et poulet faisaient l'objet d'échanges commerciaux, et que ces émissions ont cru de 19 % sur la période 1990-2010. Les principaux flux internationaux d'émissions liées au commerce de viande sont dues aux exportations de viande du Brésil et de l'Argentine vers la Russie (surtout bœuf et poulet), et aux échanges commerciaux au sein de l'Europe.

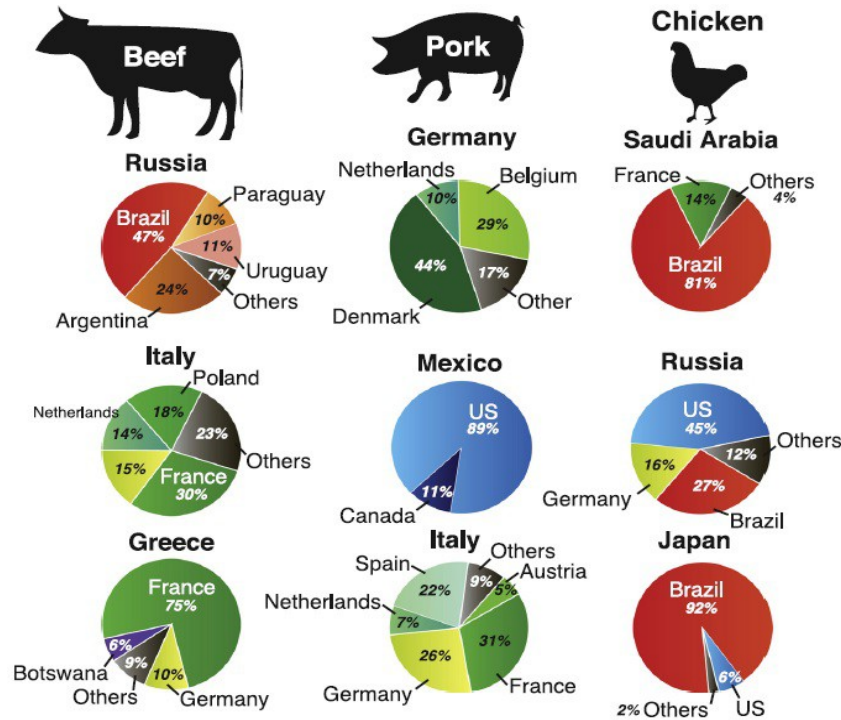
### Principaux flux d'émissions (en Mt équivalent CO<sub>2</sub>) liées au commerce international de viande entre les principaux pays exportateurs et importateurs dans le monde (a) et en Europe (b) en 2010



Source : *Environmental Research Letters*

L'analyse met ainsi en évidence que l'augmentation de la consommation des différentes viandes va de pair avec une différenciation spatiale de plus en plus marquée entre leurs zones de production et leurs zones de consommation.

**Origine géographique des émissions des trois pays les plus grands importateurs nets de viandes de bœuf, porc et poulet en 2010. Les diagrammes circulaires montrent les pays où ces viandes ont été produites.**



Source : *Environmental Research Letters*

Pour finir, l'intensité des émissions des productions de viandes domestique et importée a été comparée : pour la France en 2010 par exemple, l'intensité d'émissions de la viande produite sur le territoire était de 20 kg CO<sub>2</sub>-eq par kg de viande, tandis que celle de la viande importée était inférieure (14 kg CO<sub>2</sub>-eq par kg de viande). Les auteurs soulignent que d'autres facteurs du cycle de vie des produits animaux devraient toutefois être pris en compte pour compléter l'analyse, en particulier ceux liés aux émissions indirectes de CO<sub>2</sub> (transport des animaux, production des aliments, changement d'usage des sols, fuites de carbone, etc.).

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : *Environmental Research Letters*

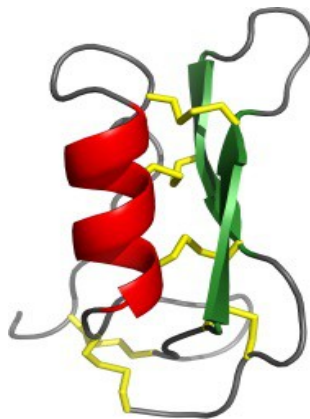
[http://iopscience.iop.org/1748-9326/9/11/114005/pdf/1748-9326\\_9\\_11\\_114005.pdf](http://iopscience.iop.org/1748-9326/9/11/114005/pdf/1748-9326_9_11_114005.pdf)

## Découverte d'une protéine aux propriétés antibiotiques bactéricides

Des chercheurs de l'Institut de microbiologie de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich [ont découvert une protéine aux propriétés antibiotiques bactéricides](#), la copsine, dans le champignon *Coprinopsis cinerea*.

Le mécanisme d'action de cette protéine, particulièrement stable et capable de se maintenir plusieurs heures à 100 °C, serait lié à sa capacité à se lier aux lipides constitutifs de la paroi bactérienne et à détruire ainsi la bactérie.

### Structure tri-dimensionnelle de la copsine



Source : Essig A et al. JBC 2014

Pour Markus Aebis, qui a dirigé les travaux, l'intérêt potentiel principal, au-delà d'une éventuelle utilisation en thérapeutique, serait de savoir comment ces antibiotiques naturels ont pu garder une activité pendant des millions d'années alors que certains antibiotiques, utilisés depuis seulement quelques décennies, deviennent inactifs. Les structures végétales de type moisissures semblent avoir un code génétique interne leur permettant d'utiliser ces substances sans induire de résistance. Décoder cette instruction serait un sujet de recherche important.

Les applications potentielles de la copsine sont d'ores et déjà enregistrées et protégées par un brevet. Ainsi, une valorisation serait envisageable en industrie alimentaire. En effet, la copsine se révèle efficace contre la bactérie *listeria*, à l'origine d'intoxications alimentaires dues à la consommation d'aliments non traités par la chaleur (fromages au lait cru et viandes séchées).

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : École Polytechnique Fédérale de Zurich

<https://www.ethz.ch/en/news-and-events/eth-news/news/2014/11/new-antibiotic-in-mushroom-that-grows-on-horse-dung.html>



## OUVRAGE

**Jean-Marie Séronie, 2014, *L'agriculture française : une diva à réveiller ?*, Éditions QUAÉ, 134 pages**

L'auteur de cet ouvrage paru récemment, ingénieur agronome et expert comptable, a eu des activités professionnelles fort variées, mais toujours dans le champ du conseil et de l'accompagnement des agriculteurs. Il a souhaité, en écrivant cet essai, rassembler et ordonner ses expériences, proposer quelques idées et ainsi contribuer aux débats sur l'avenir de l'agriculture française.



Pour lui, notre agriculture est, comme certaines divas d'opéra, pleine de talents et de réussites, d'exigences et d'ambitions, mais après avoir été admirée et flattée dans le passé, elle risque aujourd'hui de se trouver « déconnectée de la réalité économique » et de « sombrer dans la dépression » (partie 1). La diva eut de brillantes performances, pendant plusieurs décennies, grâce à la conjonction de quatre facteurs : un milieu naturel aux grandes potentialités ; la recherche agronomique et le progrès génétique ; le savoir-faire et l'implication des agriculteurs ; les politiques agricoles mises en œuvre. Or, nous serions à la fin de cette période faste, perdant des places face à nos concurrents, d'où ce « manque de confiance », ce discours permanent de crise, cette « peur de l'avenir » de la part d'agriculteurs qui se sentent marginalisés, remis en cause dans leurs pratiques, et qui savent que leur métier va encore profondément changer.

Selon l'auteur, la reconquête nécessitera de relever cinq défis (partie 2). Tout d'abord, celui de la mondialisation, de l'alignement sur les marchés internationaux, de la financiarisation et de l'accélération du rythme des échanges économiques. Ensuite, celui du passage à une « entreprise agricole flexible », résistante, managée de façon stratégique et innovante. Troisièmement, il faudra « accepter des horizons agricoles » de plus en plus variés : apporteurs externes de capitaux, recours au salariat, gestion déléguée d'exploitation, etc. Le quatrième défi sera de concilier adaptation au marché et gouvernance territoriale, et de moderniser les structures de gestion, de représentation et de conseil. Enfin, J.-M. Séronie rappelle qu'il faudra gérer les contradictions découlant de la complexité croissante de notre société et des injonctions paradoxales adressées à l'agriculture : réconcilier quantité et qualité, productivité et environnement, nature et technologie, industriels et locavores.

Pour relever ces défis, il faudra, d'après l'auteur, engager des actions énergiques et soutenues dans deux grands domaines (partie 3). En premier lieu, il conviendra de généraliser le modèle du « chef d'entreprise agricole autonome » : spécialisation des compétences, gestion des risques, flexibilité statutaire, stratégies locales d'alliance, externalisation de certaines tâches, diversification des activités, mais aussi réduction du suréquipement et prise de distance avec la

logique patrimoniale. En second lieu, il sera nécessaire de s'affranchir de la conception dominante héritée des années 1960, donc de se libérer du modèle « d'exploitation agricole familiale » en modifiant la fiscalité (actuellement « trop favorable aux immobilisations »), en promouvant un nouveau « régime d'impôt sur les sociétés agricoles », en rendant le bail « véritablement cessible de droit comme le sont les baux commerciaux », en favorisant une nouvelle gouvernance territoriale de l'agriculture.

En conclusion, l'auteur procède à quelques comparaisons internationales, et le bon état de santé des agricultures danoise et allemande l'amène à penser que leur modèle pourrait, demain, inspirer la France, à condition « d'accepter la réalité », « d'avoir confiance », de changer le « regard que les agriculteurs portent sur eux-mêmes », et de considérer que le « nombre d'agriculteurs » est moins important que leur puissance économique.

Bruno Hérault, Centre d'études et de prospective

Source : Éditions QUAE

<http://www.quae.com/fr/resultat-recherche.html?action=RECHERCHE&searchtext=s%E9ronie>

## COLLOQUES ET CONFERENCES

### « La PAC dans tous ses États »

Le 20 novembre, l'Institut de l'élevage et la Confédération nationale de l'élevage ont organisé une conférence sur la mise en œuvre de la nouvelle PAC dans différents États européens ([présentations disponibles en ligne](#)). Consacrée aux productions animales, la matinée a permis aux représentants de divers pays de l'Union européenne de présenter l'application de la nouvelle politique agricole dans leurs États. L'après-midi, des analyses des politiques agricoles brésilienne et américaine, ainsi qu'une présentation sur les négociations commerciales bilatérales par Thierry Pouch, ont permis de resituer la PAC dans le contexte mondial. Enfin, la nouvelle organisation de l'OCM unique et les nouvelles mesures de gestion de crise ont été présentées.

Parmi les informations à retenir de la conférence, il y a l'utilisation par l'Espagne de la possibilité de mobiliser le second pilier pour le développement d'organisations de producteurs. Il apparaît également que les choix nationaux divergent concernant la convergence des paiements de base. En effet, alors que les Pays-Bas s'orientent vers une convergence totale, celle-ci reste partielle en France et en Italie et limitée au Royaume-Uni et en Espagne. Enfin, la France, l'Espagne et la Pologne ont fait le choix de renforcer les aides couplées, tandis que l'Allemagne et les Pays-Bas choisissent un découplage quasi-total. L'Allemagne, comme la France, consacra une partie des aides à un paiement redistributif sur les premiers hectares.

Anne-Sophie Wepierre, Centre d'études et de prospective

Lien : Institut de l'élevage

<http://idele.fr/recherche/publication/idelesolr/recommends/la-pac-telle-quelle-va-sappliquer-dans-sept-etats-europeens.html>

## **Favoriser les pratiques favorables à la qualité des sols : résultats du projet de recherche européen « Catch-C »**

Le 19 novembre 2014, à Bruxelles, ont été présentés les principaux résultats du projet de recherche « Catch-C » sur la qualité des sols. Ce projet européen, dont l'objectif était d'identifier et de favoriser l'adoption de pratiques agricoles favorables à la productivité agricole, à l'atténuation du changement climatique et à la qualité des sols, est le fruit d'une collaboration entre instituts de recherches de huit pays européens (dont la France). Les travaux ont porté sur les effets de ces pratiques, sur les freins et les leviers à leur adoption par les agriculteurs et sur leur prise en compte dans les politiques publiques.

L'incidence d'une cinquantaine de pratiques sur la qualité des sols, l'atténuation du changement climatique et la productivité a été évaluée, en s'appuyant sur les résultats de nombreuses expérimentations de long terme, menées à travers l'Europe. Ces travaux montrent les effets bénéfiques de certaines pratiques, comme la rotation des cultures sur le rendement, l'usage efficient des fertilisants azotés, la diminution du ruissellement, etc. Ils montrent également l'effet plus incertain d'autres pratiques, comme le non-labour ou l'implantation de cultures intermédiaires, pour lesquelles des compromis sont à trouver entre avantages (sur le taux de matière organique et la vie du sol par exemple), et inconvénients (notamment des émissions accrues de gaz à effet de serre). Il n'y a, dans tous les cas, aucune pratique n'ayant que des effets positifs en toutes circonstances.

Les niveaux d'adoption de ces pratiques sont très variables entre pays et entre types d'exploitations. Concernant les techniques culturales sans labour par exemple, ce niveau varie entre 42 et 78 % en France. La lutte contre l'érosion, l'amélioration de la structure et de la vie du sol figurent parmi les leviers fréquemment mentionnés par les enquêtés, alors que la recrudescence des adventices, le risque de transmission de pathogènes ou le manque de matériel agricole adapté sont les principaux freins.

Quelles sont enfin les mesures de politiques publiques qui favorisent l'adoption de ces pratiques ? « Catch-C » en a fait un recensement détaillé et montre qu'elles relèvent principalement de la politique agricole commune (*via* les mesures agro-environnementales ou la conditionnalité), de la mise en œuvre de directives européennes (directives nitrates et couverture des sols par ex.) et, dans certains cas, de politiques nationales spécifiques.

Ces intéressants résultats de recherche contribueront vraisemblablement à renforcer la stratégie thématique sur les sols de l'UE, comme ont pu en témoigner, lors de ce séminaire, des représentants des directions environnement et agriculture de la Commission.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Lien : <http://www.catch-c.eu/>

## **Sélection animale et agriculture biologique : l'ITAB fait le point sur les travaux et les attentes spécifiques des filières**

Les journées techniques nationales de l'ITAB, organisées à Châteauroux en novembre 2014, ont porté sur les besoins et possibilités d'adaptation de la sélection génétique à la production en agriculture biologique (AB), et en particulier en production laitière (cf. [actes complets du colloque](#)). Après avoir rappelé que les principes mêmes de la sélection génétique en production animale rendent nécessaires l'organisation collective et l'élaboration d'un consensus sur les schémas de sélection ([E. Verrier](#)), les intervenants ont développé des pistes de recherche et des exemples de schémas de sélection pour répondre aux besoins spécifiques de l'AB.

L'analyse du fonctionnement technico-économique des exploitations peut en effet permettre d'estimer le poids économique de différents caractères de sélection (production laitière, composition du lait, fertilité, résistance aux mammites, etc.) selon les systèmes de production. De cette pondération il ressort que certaines races sont plus adaptées à certains systèmes de

production, mais, au-delà, cette pondération économique pourrait orienter les choix des éleveurs au sein des schémas de sélection actuels (*via* un index de synthèse établi « sur mesure ») ou, éventuellement, conduire à la construction de nouveaux schémas spécifiques ([M. Brochard](#)). Dans un schéma de sélection par la descendance, cette deuxième option serait toutefois handicapée par des coûts importants et une efficacité limitée (de par la faiblesse du socle et de la pression de sélection).

En revanche, le développement de la sélection génomique devrait permettre de construire des index de sélection sur mesure et pourrait faciliter la prise en compte de nouveaux caractères de sélection à moindre coût, ouvrant ainsi des pistes prometteuses pour une sélection plus ciblée. Par ailleurs, elle permettrait d'améliorer la sélection par la voie femelle : en augmentant la pression de sélection des vaches sur leurs performances propres *in situ*, la prise en compte des interactions génotype-milieu serait accrue, et l'on pourrait mieux tenir compte des caractéristiques fonctionnelles de l'animal ([D. Boichard](#)).

Ce sont justement ces caractéristiques (dont le poids dans les index de sélection a d'ores et déjà été renforcé par rapport à la production laitière), qui fondent la « robustesse » de l'animal, c'est-à-dire, selon les travaux de l'INRA, sa capacité à gérer les compromis entre fonctions vitales en période de stress. Mieux connue, mieux identifiée, cette robustesse pourrait devenir un critère de sélection en tant que tel, particulièrement adapté aux exploitations en AB ([L. Delaby & E. Ollion](#)).

Enfin, différents exemples d'adaptation des schémas de sélection ont été mis en avant par les intervenants, *via* l'évolution des indices de sélection dans le cadre d'un schéma classique ([D. Fric](#)), mais aussi dans des schémas de sélection participative issue des exploitations ([F. Mercier](#)), selon une approche comparable à celle des réseaux de semences paysannes. Dans tous les cas, l'organisation collective reste fondamentale.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Lien : <http://www.itab.asso.fr/publications/actes-jt-selection-animale.php>

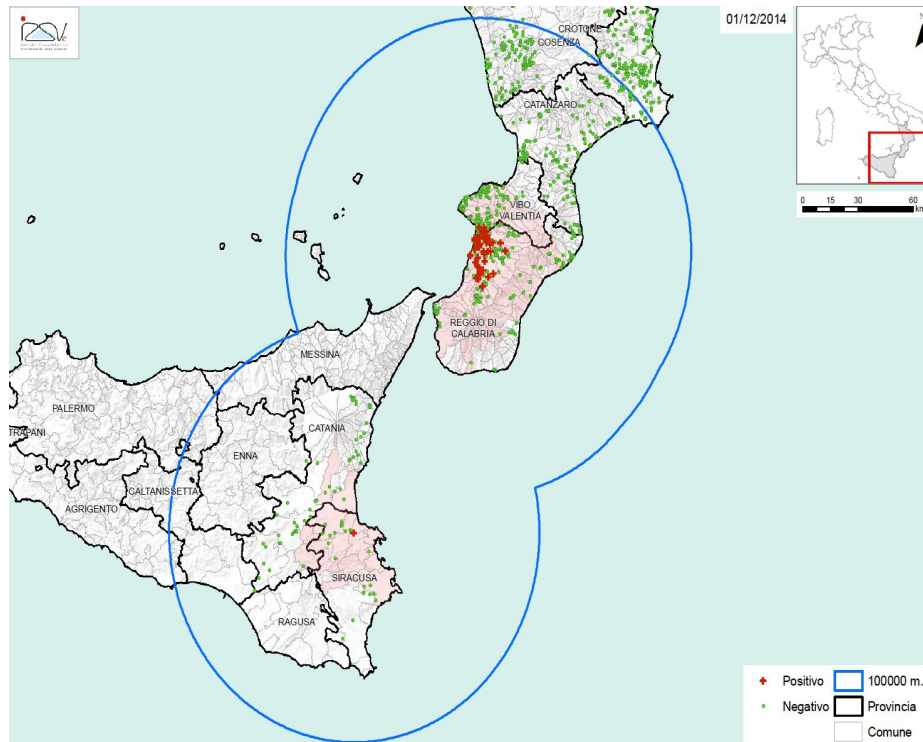
## **La santé des abeilles : la surveillance aujourd'hui, les perspectives pour demain**

Un colloque organisé le 9 décembre par l'ANSES a fait un bilan sur la santé des abeilles et ses conséquences environnementales.

Lors de ce colloque, un point d'actualité (cf. [dossier du participant](#)) a été présenté sur le [programme européen EPILOBEE](#), programme de surveillance des mortalités d'abeilles mis en œuvre dans 17 États membres, et sur le programme MUST-B de l'EFSA, chargé de l'évaluation du risque des facteurs de stress multiples vis-à-vis des abeilles, ces deux programmes étant articulés.

Par ailleurs, un temps a été consacré à un nouveau danger qui menace les colonies d'abeilles européennes. Franco Mutinelli, de l'Institut expérimental zooprophyllactique de Vénétie, a fait la chronologie de l'infestation de ruchers italiens par *Aethina Tumida*, le petit coléoptère de la ruche (*small hive beetle*), depuis la première détection en Calabre le 5 septembre 2014. La progression du parasite atteint depuis novembre la Sicile. Les territoires touchés ont été mis sous surveillance sanitaire et le commerce d'abeilles, bourdons ou produits de la ruche non transformés est interdit.

## Zones touchées en Italie par *Aethina Tumida*, au 01/12/2014



Source : Anses

Le coléoptère *Aethina Tumida* peut se multiplier abondamment dans les colonies infestées où il se nourrit du couvain, du miel et du pain d'abeille. Dans certains cas, l'infestation peut conduire à la destruction des cadres. Les excréments du coléoptère entraînent la dégradation et la fermentation du miel. Ainsi, des infestations importantes peuvent entraîner la mort de la colonie ou la désertion des abeilles. Aux États-Unis, l'arrivée du petit coléoptère des ruches a occasionné des pertes de production importantes. En Europe, il y avait déjà eu un cas en 2004 au Portugal, rapidement circonscrit.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Lien : <https://www.anses.fr/fr/content/sant%C3%A9-des-abeilles-la-surveillance-aujourd'hui-les-perspectives-pour-demain>

## BRÈVES

### L'approche génomique à haut débit offre de nouvelles pistes aux produits biosourcés

Une seule bactérie, *Clostridium phytofermentans*, est au cœur des récents travaux publiés par les chercheurs du Génomscope associés à l'université d'Evry et au CNRS. L'intérêt pour ce micro-organisme tient à sa capacité de dégrader une grande diversité de polysaccharides en éthanol et hydrogène, grâce à une batterie d'enzymes. Le recours à la génomique à haut débit a permis d'identifier 171 enzymes et de mieux comprendre les mélanges enzymatiques nécessaires à cette dégradation. Cette découverte représente de nouvelles pistes d'applications pour la

transformation de la biomasse végétale par voie enzymatique en vue de créer des produits biosourcés.

Source : *PLOS Genetics*

<http://www.plosgenetics.org/article/info:doi/10.1371/journal.pgen.1004773>

## Un robot chef cuisinier

Des designers américains développent un nouveau concept de robot électroménager. Grâce à une application *smartphone* connectée à un ensemble d'appareils, une tablette analyse les données personnelles du mangeur (état de santé, activité physique, etc.), propose le repas le plus adapté à ses besoins et le prépare. Grâce à des capteurs et un microprocesseur, le robot procède à la cuisson en respectant les temps et température adaptés aux ingrédients, qui se composent de produits frais, d'eau et de petites capsules contenant des épices biologiques et des compléments nutritionnels.



Source : *fastcoexist.com*

Sources :

Les Clés de Demain

[http://lesclesdedemain.lemonde.fr/revue-de-web/quand-le-cuistot-est-un-robot\\_a-54-4569.html](http://lesclesdedemain.lemonde.fr/revue-de-web/quand-le-cuistot-est-un-robot_a-54-4569.html)

fastcoexist.com

<http://www.fastcoexist.com/3038341/this-new-robo-chef-tells-you-what-to-eat-for-dinner-and-then-cooks-it-for-you#9>

## Deux documents paraissent sur la nutrition au niveau international

Mi-novembre a été publié le [Global nutrition report 2014](#), document établi par un groupe d'experts internationaux sous l'égide de l'IFPRI. Première édition d'une série annuelle, initiée suite aux engagements pris lors du *Nutrition for Growth Summit* (2013), ce rapport rassemble un champ large d'indicateurs clés sur le statut nutritionnel, les actions et les ressources des 193 pays membres des Nations unies. L'objectif est d'évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration du statut nutritionnel, à l'échelle mondiale et de chaque pays, et également de proposer un mécanisme de suivi des engagements pris par les 96 signataires du *Nutrition for Growth Summit*. Une [plate-forme](#) permet de visualiser en ligne les données recueillies, qui présentent toutefois un certain nombre de lacunes (absence d'éléments pour plusieurs pays, dont le Canada, une grande

partie des États européens, l'Australie, etc.).

Dans le même temps, à l'occasion de la [Deuxième conférence internationale sur la nutrition](#) (ICN2), organisée à Rome du 19 au 21 novembre, la FAO a publié un recueil compact ([Food and Nutrition in Numbers 2014](#)) des principales données et tendances sur les déficits en micronutriments, le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles, de 1990 à aujourd'hui. Ce document propose également des indicateurs sur les liens entre nutrition, santé et environnement, ainsi que des données détaillées notamment sur les prix et la consommation alimentaires, les émissions carbone de l'agriculture et l'usage des terres.

Sources : *Global nutrition report*

<http://globalnutritionreport.org/>

FAO <http://www.fao.org/news/story/en/item/266177/icode/>

## Résultats du concours Electrolux Design Lab 2014

L'édition 2014 du concours Electrolux Design Lab a été remportée par le projet *Future Hunter-Gatherer* proposé par une étudiante sino-britannique. Le [thème général](#) de l'édition 2014 était « *Creating Healthy Homes* », et le projet vainqueur s'inscrit dans l'un des trois domaines identifiés par Electrolux, « *Culinary Enjoyment* ».

Le [concept de Future Hunter-Gatherer](#) propose une « expérience d'achat dans un magasin virtuel inspirée par la nature » : un hologramme est projeté à l'intérieur du domicile et l'utilisateur peut cueillir, chasser ou pêcher virtuellement des produits alimentaires. La liste des produits sélectionnés est ensuite transmise à un magasin physique à proximité pour une livraison à domicile. Cette activité ludique a également pour objectif de permettre aux consommateurs de mieux comprendre d'où viennent les produits alimentaires.

Source : Electrolux Design Lab

<http://electroluxdesignlab.com/2014/>

## Herbes et épices : une alternative saine au sel et une nouvelle approche gustative

Des chercheurs de l'université de Reading ont découvert que l'apport d'herbes et épices pouvait compenser un apport moindre en sel (cf. [article publié dans Appétite en octobre](#)). Des tests consommateurs, à qui étaient présentées des soupes cuisinées avec des épices et des herbes, dont l'origan, ont montré une meilleure acceptabilité du manque de sel de la part de ces derniers au bout de 5 jours d'exposition. Ce laps de temps correspondait à l'adaptation aux saveurs plus subtiles des ingrédients.

La prise trop élevée de sel augmente le risque d'hypertension et de maladies cardiovasculaires. L'usage d'herbes et d'épices est ainsi une voie intéressante à explorer pour réduire cette consommation, tout en maintenant la saveur des aliments. L'alternative au sel peut être utilisée par les cuisiniers individuels, mais également par les professionnels et les industriels.

Source : EUFIC

<http://www.eufic.org/page/fr/show/latest-science->

[news/page/LS/fftid/Herbs\\_spices\\_useful\\_approach\\_reducing\\_salt\\_content\\_soup/](http://www.eufic.org/page/fr/show/latest-science-news/page/LS/fftid/Herbs_spices_useful_approach_reducing_salt_content_soup/)

## Rapport de la FAO sur l'atténuation du changement climatique par le secteur de l'élevage au niveau mondial

La FAO vient de traduire en français le rapport paru l'an passé sur la réduction des émissions de GES par le secteur de l'élevage et intitulé *Lutter contre le changement climatique grâce à l'élevage, une évaluation des émissions et des opportunités d'atténuation au niveau mondial* (cf. [billet](#) d'octobre 2013 sur ce blog). D'après les auteurs, compte tenu du poids de l'élevage dans les émissions de GES d'origine anthropique (environ 15 %), des actions d'atténuation doivent être développées au niveau international. Ils défendent l'idée selon laquelle l'amélioration de l'efficacité au niveau des animaux et des troupeaux est la clé pour réduire les émissions (meilleur équilibre de la ration, amélioration de la sélection, de la santé animale et de la récupération d'énergie notamment). Les changements de système sont en revanche peu envisagés. Les auteurs concluent qu'il serait possible de réduire les émissions de 30 %, « si les producteurs d'un système donné, dans une même région et dans une même zone climatique adoptaient les technologies et pratiques utilisées par les 10 % d'entre eux ayant l'intensité d'émission la plus basse ».

Source : FAO

<http://www.fao.org/3/a-i3437f.pdf>

## Une encyclopédie en ligne des ravageurs et auxiliaires de plein champ

Le bureau de développement de l'agriculture et de l'horticulture du Royaume-Uni a publié une encyclopédie de plus de 200 ravageurs et auxiliaires de plein champ. Ces derniers y sont décrits, ainsi que leur nuisibilité ou utilité, et les moyens de les limiter ou de les favoriser (en grandes cultures principalement). L'ouvrage, accessible en ligne, fournit des clés d'identification des stades larvaires, des seuils d'intervention, des descriptions des cycles de reproduction, etc. L'encyclopédie n'est disponible qu'en anglais mais les noms latins des espèces permettent de trouver la traduction française.

Source : AHDB *Agriculture & Horticulture Development Board*

<http://www.hgca.com/media/524972/g62-encyclopaedia-of-pests-and-natural-enemies-in-field-crops.pdf>

## Les MDD au niveau mondial

Le 18 novembre, Nielsen a publié les résultats d'une enquête mondiale portant sur les produits à marque de distributeur (MDD), conduite auprès de 30 000 internautes dans 60 pays, et visant à détailler la perception de ces produits par les consommateurs (qualité, valeur perçue, assortiment et packaging) et à en comprendre l'impact sur les achats.

Il apparaît notamment que, si les opinions sont « majoritairement positives à leurs égards », leur développement est variable selon les pays : leur part de marché en valeur est supérieure à 15 % dans les pays développés (plafond à 45 % dans certains pays), mais ne dépasse pas 10 % dans les régions en développement et 5 % en Chine, en Inde et au Brésil. De manière générale, ces parts de marché sont les plus élevées pour des produits de base, à forte fréquence d'achat ou pour lesquels « les consommateurs perçoivent peu de différenciation par rapport aux grandes marques ». Ce sont par exemple le lait, le pain et les œufs en Europe, aux États-Unis et en Australie, le beurre clarifié, le riz et la farine d'atta en Inde.

Source : Nielsen

<http://www.nielseninsights.eu/articles/attract-non-dementi-pour-les-mdd-dans-le-monde>



## Le premier rapport de l'Observatoire national du suicide vient de paraître

L'Observatoire national du suicide, installé en 2013, vient de rendre son premier rapport, livrant des chiffres précis pour chaque profession, des éléments d'étiologie et un état des dispositifs de prévention. L'ONS y rappelle que la profession agricole est particulièrement concernée, notamment les éleveurs de bovins.

Sources : DREES

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapportons2014-mel.pdf>

## Parution d'un guide méthodologique de l'économie circulaire

Le MEDDE, l'ADEME et l'Association des régions de France ont publié récemment un *Guide méthodologique du développement de stratégies régionales d'économie circulaire en France*, à destination des acteurs des territoires.

Source : ARF

<http://www.arf.asso.fr/wp-content/uploads/2014/11/Guide-strategie-eco-circulaire-FINAL.pdf>

## COLLOQUES, CONFÉRENCES

- 16 décembre 2014, Paris

Colloque « Agriculture délaissée : le terreau de l'insécurité », organisé par FARM

<http://www.fondation-farm.org/article936>

- 16 décembre 2014, Avignon

Colloque « Phytomicronutriments : de la plante au consommateur », organisé à l'occasion de la 8<sup>e</sup> édition du pilier « Alimentation » des Carrefours de l'innovation agronomique

<http://www6.inra.fr/ciag/Colloques-Alimentation/Phytomicronutriments>

- 17 et 18 décembre 2014, Paris

Séminaire SelGen 2014 - « Entre Sélection et Génomique », organisé par l'Inra

<https://colloque.inra.fr/selgen2014>

- 7 janvier 2015, Auzeville-Tolosane

Les tables rondes du développement durable (INP-ENSAT) consacrées à « Transition alimentaire : pourra-t-on éviter le grand carnage ? »

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=3848](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3848)

- 7 janvier 2015, Paris

2<sup>e</sup> Séminaire « Open Data en Agriculture », organisé par l'AFIA et le RMT Modelia

<http://www.modelia.org/moodle/course/view.php?id=63>

- 12 janvier 2015, Paris

Séminaire « Introduire des produits bio locaux dans la restauration collective d'État, c'est possible » organisé par la FNAB

[http://www.repasbio.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=82:seminaire-qintroduire-des-produits-bio-locaux-dans-la-restauration-collective-detatq&catid=27:actualites-et-evenements&Itemid=27](http://www.repasbio.org/index.php?option=com_content&view=article&id=82:seminaire-qintroduire-des-produits-bio-locaux-dans-la-restauration-collective-detatq&catid=27:actualites-et-evenements&Itemid=27)

- 12 et 13 janvier 2015, Angers

Rencontres du Végétal « Compétitivité et efficacité des filières du végétal spécialisé - Quels leviers d'action variétaux, agronomiques, technologiques et organisationnels ? »

<http://rencontres-du-vegetal.agrocampus-ouest.fr/>

- 13 janvier 2015, Paris

Séminaire de politiques agricoles, organisé par la Société française d'économie rurale, sur le thème « Agriculture familiale : les enjeux d'une définition. Entre consensus et controverses, l'année internationale de l'agriculture familiale »

[http://www.sfer.asso.fr/les\\_seminaires\\_de\\_la\\_sfer/programme\\_des\\_seminaires\\_parisiens](http://www.sfer.asso.fr/les_seminaires_de_la_sfer/programme_des_seminaires_parisiens)

- 14 au 16 janvier 2015, Strasbourg

Colloque international « Comment mangent les familles contemporaines ? Des parcours d'approvisionnements aux pratiques culinaires »

<http://www.lemangeur-ocha.com/evenement/colloque-international-comment-mangent-les-familles-contemporaines/>

<http://colloque-alimentationsfamilles-strasbourg2015.net/>

- 18 au 22 janvier 2015, Aussois

15<sup>e</sup> Rencontres de la Virologie Végétale, organisées par le CIRAD, le CNRS, l'INRA, l'IRD et la SFP

<http://rvv2015.cirad.fr/index.php/rvv2015>

- 21 janvier 2015, Nanterre

« *Quelles références pour l'agriculture biologique ? État des lieux et perspectives* », séminaire organisé par la FNAB

[http://www.fnab.org/images/files/actions/developpement\\_de\\_la\\_bio/Programme%20Rep%27AIR%20bio%20%28pages%29%20vdiff.pdf](http://www.fnab.org/images/files/actions/developpement_de_la_bio/Programme%20Rep%27AIR%20bio%20%28pages%29%20vdiff.pdf)

- 29 janvier 2015, Massy

Rencontres de l'Institut Carnot Qualiment

<http://www.qualiment.fr/>

- 29 janvier 2015, Paris

7<sup>e</sup> Rencontres internationales de l'Agriculture durable « Agriculture durable, clef du sol », organisées par l'IAD

<http://www.agridurable.fr/fr/programme>